

## RENTREE SCOLAIRE 2019 2020

### AUTORISATION DE SORTIE

#### ELEVE

Nom : .....  
Prénom : .....  
Classe : .....

Régime :  Externe  Demi-pensionnaire  
Transporté :  OUI  NON

#### RESPONSABLE LEGAL 1

Nom : .....  
Tél : ...../ .....

#### RESPONSABLE LEGAL 2

Nom : .....  
Tél : ...../ .....

### Choix des responsables

*(1 seul choix possible)*

Le collège accueille les élèves sur les horaires d'enseignement (07h30 à 16h10). Les élèves quittent le collège après la dernière heure prévue à leur emploi du temps sur présentation du carnet de liaison. Aucun élève n'est autorisé à quitter le collège entre deux cours ou pendant les heures de cours sans autorisation de l'établissement.

Je soussigné(e) .....

Père

Mère

Tuteur de l'élève

#### **CAS DES ELEVES AUTORISES A QUITTER LE COLLEGE**

- En cas d'absence prévue ou imprévue de professeurs, l'élève est autorisé à quitter le collège avec l'autorisation du responsable légal **seul**
- En cas d'absence prévue ou imprévue de professeurs, l'élève est autorisé à quitter le collège avec l'autorisation du responsable légal **avec le ramassage scolaire (11h30 et 14h05)**.

#### **CAS DES ELEVES NON AUTORISES A QUITTER LE COLLEGE**

- En cas d'absence imprévue de professeurs, le responsable légal peut demander à ce que l'élève **reste au collège** jusqu'à la dernière heure de cours figurant à son emploi du temps

#### AUTORISATION DE DISPENSE DE PERMANENCE

CAS DES ELEVES TRANSPORTES – DEBUT MATINEE

- Mon enfant ne prendra pas le bus et je m'engage à l'amener par mes propres moyens.
- Mon enfant prendra le bus et restera en permanence.

Date : .....

Signature du responsable légal